



Appel à projets relatif à la mise en œuvre de mesures d'action éducative en milieu ouvert renforcée (AEMOR)

L'objet de la présente « Foire aux Questions » est d'assurer une publicité le plus large possible des réponses fournies aux candidats qui auraient posé des questions sur l'appel à projet sus visé, dans le but d'assurer une totale équité entre les candidats.

Cette FAQ sera actualisée en fonction des nouvelles questions qui pourraient être posées.

FOIRE AUX QUESTIONS

Questions	Réponses
<i>Est-il possible, pour un candidat, de répondre à un nombre de mesures minimum dans le cadre de sa réponse ?</i>	Non, pour cet AAP il ne sera retenu qu'un seul candidat, le nombre de mesure n'est pas sécable.
<i>Dans le cas où un candidat proposerait une réponse couvrant l'ensemble du budget alloué, peut-il néanmoins être retenu uniquement pour une partie des mesures ?</i>	Le candidat retenu sera celui qui répond à l'ensemble des mesures dans le respect du budget alloué pour cet AAP.